



Important à savoir

- Ne prenez **pas** de tirzépatide **pendant la grossesse et/ou l'allaitement**.
- Le tirzépatide peut entraîner certains **effets indésirables graves** (hypoglycémie (faible taux de sucre dans le sang), inflammation du pancréas (pancréatite), inflammation de la vésicule biliaire (cholécystite), déshydratation en cas de vomissement et de diarrhée).

Lors de votre traitement avec le tirzépatide, soyez attentif aux signes suivants :

- **hypoglycémie** : transpiration, tremblements, sensation de faiblesse, vertiges, bouche sèche, maux de tête, faim, agitation, agressivité ;
 - **pancréatite et cholécystite** : vive douleur dans le haut de ventre, accompagnée de nausées et de vomissements ;
 - **déshydratation** en cas de vomissement et/ou de diarrhée : sensation de faiblesse, fatigue anormale, soif importante.
- Si vous devez subir une **intervention chirurgicale** ou un **examen médical sous anesthésie générale** (par exemple une endoscopie), informez votre médecin que vous prenez du tirzépatide. En effet, le tirzépatide fait que l'estomac se vide plus lentement. Cela signifie que vous pourriez **ne pas être à jeun** au moment de l'intervention, même si vous avez respecté toutes les consignes. Cela peut être **dangereux**.



Les médicaments utilisés pour perdre du poids sont très souvent contrefaits. Vous pouvez acheter ces produits dans un circuit illégal, par exemple sur des sites internet illégaux. **En achetant des médicaments en dehors du circuit légal, vous prenez un risque pour votre santé.** Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet [ici](#).

Utilisez toujours ces médicaments correctement pour perdre du poids. Lisez [cet article](#) pour plus d'informations.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active tirzépatide sont des **antidiabétiques** (ils diminuent la quantité de sucre dans le sang).

Votre médecin peut vous prescrire du tirzépatide en cas de **diabète de type 2** ou dans le cadre d'un programme de **perte de poids**. Ce médicament est à prendre en complément d'un régime alimentaire adapté et de la pratique d'une activité physique.



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](#).

Cette liste contient tous les médicaments qui contiennent du tirzépatide. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité de tirzépatide il contient et sous quelle forme il est administré.

Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.



Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre. Sur cette étiquette, vous pouvez lire ce que le **médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas non plus été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou lire la **notice**.

Le tirzépate est prescrit aux **adultes à partir de 18 ans**.

Vous **ne devez pas prendre plus de 15 mg (milligrammes) une fois par semaine (7 jours)**, sauf si votre médecin vous l'a prescrit autrement.

Utilisez ce médicament **comme votre médecin vous l'a prescrit et comme indiqué dans la notice**. Ne divisez pas les doses et n'utilisez pas le liquide restant dans le stylo.

Cela **n'est pas sûr**. Il existe un risque d'infection et la qualité du liquide restant n'est pas garantie.

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre du tirzépate à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**. Si vous devez prendre ce médicament sur une longue période, il est préférable de le prendre **un jour fixe par semaine**.

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir à quel moment vous devez prendre du tirzépate.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Demandez à votre médecin pendant combien de temps vous devez prendre du tirzépate.

Peut-être devrez-vous prendre du tirzépate pour **une longue durée** ou **à vie** (si vous l'utilisez pour traiter le diabète). Dans certains cas, le médecin peut décider d'ajuster le traitement ou de passer à un autre médicament.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise de tirzépate sont les suivants :

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- nausées, vomissements ;
- diarrhée, constipation ;
- douleurs abdominales ;
- hypoglycémie (faible taux de sucre dans le sang) en cas d'utilisation avec certains autres

médicaments contre le diabète. Une hypoglycémie se présente avec les symptômes suivants : maux de tête, faim, tremblements, sensation de faiblesse, vertiges, transpiration, bouche sèche, agitation, agressivité.

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- réactions sur la peau (rougeurs, démangeaison, irritation) là où le médicament a été injecté ;
- vertiges ;
- hypotension ;
- diminution de l'appétit ;
- ballonnement (dyspepsie) ;
- rot ;
- reflux ;
- ventre ballonné ;
- gaz ;
- perte de cheveux ;
- fatigue ;
- augmentation du rythme cardiaque.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- perte de poids ;
- modification du goût ;
- vive douleur dans le haut de ventre, accompagnée de nausées et de vomissement (cela peut indiquer une inflammation du pancréas (pancréatite) ou de la vésicule biliaire (cholécystite)) ;
- douleur à l'endroit où le médicament a été injecté.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Il vaut mieux ne **pas arrêter** ce traitement sans avis médical, surtout si vous le prenez dans le cadre de votre **diabète**. En cas de diabète, cela pourrait entraîner une quantité très élevée de sucre dans le sang (hyperglycémie sévère) et une acidose lactique (complication liée au diabète qui se produit lorsque la quantité de sucre dans le sang est trop élevée pendant trop longtemps).



Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Si vous avez oublié une injection :

- **4 jours ou moins** se sont écoulés depuis la date prévue ?
 - Alors, injectez la dose oubliée dès que possible.
 - Ensuite, injectez la dose suivante, comme à votre habitude, au jour prévu.

- **Plus de 4 jours** se sont écoulés depuis la date prévue ?
 - Alors n'injectez pas la dose oubliée.
 - Injectez uniquement la dose suivante, comme à votre habitude, au jour prévu.

Il doit y avoir **au moins 3 jours entre 2 doses**.

Ne prenez **jamais de double dose** de tirzépate pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants :

- risque important d'hypoglycémie (quantité trop faible de sucre dans le sang) ;
- troubles gastro-intestinaux comme des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des douleurs abdominales.



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire en voiture ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

[Les personnes diabétiques font l'objet d'une réglementation particulière en matière de permis de conduire.](#)

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser une machine si vous utilisez le tirzépate, **mais** il faut rester attentif au **risque d'hypoglycémie** (faible taux de sucre dans le sang).

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool si vous prenez le tirzépate, mais **avec modération**.

Il est important de savoir que l'alcool peut causer une hypoglycémie (faible taux de sucre dans le sang).

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

En cas de diabète, il est important de suivre des **recommandations diététiques**. De plus, l'efficacité du tirzépate dans la perte de poids est également conditionnée par une adaptation de votre régime alimentaire. N'hésitez pas à consulter un(e) diététicien(ne) si vous avez des questions à ce sujet.

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement au tirzépate. Mais il est important de suivre un régime alimentaire adapté.

Il n'y a **pas d'effet connu** de certains aliments sur le tirzépate.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaité ?

Le tirzépate est déconseillé aux femmes enceintes et à celles qui allaitent.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

La prise de tirzépate est **déconseillée pendant la grossesse**.

On en **sait trop peu** sur la prise de tirzépatide pendant la grossesse pour garantir que son utilisation pendant la grossesse est sans risques. Votre médecin évaluera la gravité de vos symptômes par rapport aux risques pour l'enfant.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise de tirzépatide avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

La prise de tirzépatide est **déconseillée pendant l'allaitement**, car on ne sait pas si le tirzépatide passe dans le lait maternel.

Si vous allaitez et que vous souhaitez prendre du tirzépatide, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise de tirzépatide peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- certains autres **médicaments contre le diabète** (insuline et sulfamidés hypoglycémifiants) ;
- **contraceptifs oraux**.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas du tirzépatide dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin ou votre pharmacien :

- une **intervention chirurgicale** ou un **examen médical sous anesthésie générale** (par exemple une endoscopie).

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de prise de tirzépatide se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez ce médicament **au frigo**. **Après la première utilisation**, conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C) pendant maximum 30 jours.

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les à votre

